Le Reich a libéré mais expulsé M. Panter le correspondant du « Daily-Telegraph »

Munich, 2 novembre. — Le correspondant du *Daily Telegraph* à Munich, M. Panter, a été remis en liberté ce matin, le procureur général du Reich ayant jugé qu'il n'y avait pas lieu de l'incriminer.

Le journaliste britannique a été avisé d'avoir à quitter l'Allemagne dans un

(Photo Keystone.)
M. Noël Panter

délai de quarante-huit heures à compter du moment de sa libération. Cette mesure a été prise, dit-on, pour le maintien du calme, de l'ordre et de la sécurité.

Le *Daily Telegraph* estime qu'en libérant M. Panter, le Gouvernement allemand a voulu tout ensemble rendre justice à son collaborateur et prendre le meilleur moyen de se tirer d'un mauvais pas.

Toutefois, l'organe conservateur élève la protestation la plus énergique contre la sentence d'expulsion dont son correspondant est victime. « Tout ce qu'a fait M. Panter, écrit-il notamment, c'est de rapporter dans tous ses détails une manifestation des troupes d'assaut dont la presse allemande avait reçu l'ordre de dissimuler le caractère nettement militaire. Son seul crime est d'avoir dit la vérité, ce qu'aucun journaliste n'ose plus faire outre-Rhin sans l'assentiment des autorités. Cette affaire a, du moins, prouvé dans quel esprit d'exagération hystérique certaines questions, fussent-elles d'intérêt national, risquent d'être traitées dans le troisième Reich. C'est la leçon qu'elle comporte pour le monde.

Pour les autorités anglaises, le dossier Panter n'a pas été clos par l'expulsion du journaliste. En même temps qu'on va s'efforcer de connaître exactement les circonstances qui ont accompagné l'arrestation et la valeur des griefs énoncés contre lui, on se préoccupera de savoir quelle situation sera faite désormais aux représentants de la presse anglaise, en Allemagne. On ne se dissimule pas, en effet, que la relaxation de M. Noël Panter, presque imposée au Reich, par la pression de l'opinion étrangère, suscitera quelque émotion parmi le public allemand. Il est probable que les précédents au cas présent seront examinés et en particulier ceux du correspondant d'un journal français et de plusieurs journalistes soviétiques.

Enfin, à Londres même, on s'assurera que l'activité des journalistes allemands est rigoureusement circonscrite à l'exercice de leur profession.

M. Norman Davis, de passage à Paris, s'est entretenu avec M. Paul-Boncour

Paris, 2 novembre. — M. Norman Davis, premier délégué des Etats-Unis à la conférence du désarmement, venant de Genève, est arrivé jeudi matin, à Paris, par la gare de Lyon.

M. Norman Davis, accompagné de M. Robert Pell, attaché spécial, s'est rendu à 11 h. 30, au ministère des affaires étrangères, pour y rencontrer M. Paul-Boncour qui l'a reçu aussitôt.

Commencé à 11 h. 30, l'entretien que M. Norman Davis a eu avec M. Paul-Boncour s'est terminé à 13 h. 30. Au moment où il quittait le quai d'Orsay, le représentant des Etats-Unis s'est refusé à toute déclaration.

UN AVIATEUR POLONAIS BAT LE RECORD DU VOL SUR PLANEUR ET TIENT L'AIR 11 h. 58

Varsovie, 2 novembre. — A Bermeghow, près de Lwow, le pilote Ilynarski a battu le record polonais du vol sur planeur en demeurant dans les airs 11 h. 58.

L'AFFAIRE DUFRENNE

M. Nicolesco se défend énergiquement contre les insinuations qui le font soupçonner d'être l'assassin

Paris, 2 novembre. — M. Serge Nicolesco, qui fut secrétaire particulier de M. Oscar Dufrenne, a donné au cours d'une interview d'intéressantes précisions sur l'assassinat de ce dernier par un jeune homme revêtu de l'uniforme des marins.

Il a raconté tout d'abord comment il apprit l'existence du marin fameux mêlé au crime.

— Après les constatations policières, a dit M. Nicolesco, la nuit du crime, vers quatre heures du matin, M. Varna, associé de M. Dufrenne, me fit appeler dans son bureau.

Près de lui se trouvait l'administrateur, M. Auduy, M. Casanova et M. Audiffred. « Il faut s'efforcer, me dit M. Varna, à ce que la mémoire du patron ne soit pas salie; il est inutile de s'étendre sur son passé. » Mais alors, demanda à M. Auduy en sortant de sa poche un billet de faveur, on ne parlera pas du marin? « Bien sûr que non, affirma M. Varna. »

» Je regrette, dis-je alors, mais ce n'est pas ainsi que j'entends défendre la mémoire du patron. Comment, vous savez quelque chose et vous désirez le cacher? Notre devoir est d'informer la police.

» Ainsi fut fait. Grâce à moi, tout le monde sait que le marin a existé, mais ceux qui ont des précisions ne les donnent pas ou les donnent trop tard.

» Le 11 septembre, c'est-à-dire quinze jours avant le crime, M. Dufrenne se rendait à Saint-Malo, chez un de ses amis, contrairement à ce qu'il m'avait affirmé, car il m'avait fait croire qu'il partait pour Lille, et c'est dans le train du retour qu'il confiait à M. Gros qu'il avait fait la connaissance d'un marin. On enquêta à Saint-Malo. On n'a rien

(Photo H. Manuel.)
M. Nicolesco

trouvé et l'on a de nouveau parlé de marins de fantaisie. Ceux qui approchaient M. Dufrenne savent bien pourtant qu'on ne le trompait pas facilement et l'on peut être sûr que le marin qu'il rencontra ne fut pas fabriqué pour les besoins de la cause. D'ailleurs, ceux qui l'ont vu sont formels: celui-là n'était pas un habitué des promenoirs. Pourquoi, avec des éléments aussi précis, l'enquête n'a-t-elle pas encore abouti? Pourquoi suis-je demeuré le pivot de certaines investigations, quand on sait que je n'ai rien à ajouter. »

Au cours de ses déclarations, M. Serge Nicolesco s'est livré à quelques confidences.

— On a raconté que, certain jour, j'avais mordu mon patron à la figure. C'est faux. Il s'agit d'un incident d'un autre ordre, qui eut fort heureusement pour témoin Miss Florence, alors danseuse au Casino de Paris. Possesseur à cette époque d'une voiture de luxe, j'avais prié Miss Florence de la présenter à un concours d'élégance. Un certain après-midi, j'allais donc la chercher et je passai également prendre M. Dufrenne. En cours de route, mon patron me reprocha violemment la présence de cette femme et m'insulta gravement. Puis, descendu sur le marchepied de la voiture, il ameuta la foule contre moi en me traitant de chauffard. Et, tandis qu'on m'entourait, il s'éclipsa. Furieux et débarrassé enfin des badauds, je gagnai la rue de Clichy, où je savais devancer M. Dufrenne. Quand je l'aperçus, je lui reprochai sa conduite en termes véhémentes. Alors, il me gifla et je lui envoyai un coup de poing sur le nez. Il n'y eut rien de plus: le soir, nous étions redevenus bons amis. On a prétendu aussi que j'avais tiré un coup de revolver sur M. Dufrenne. C'est encore faux. Le coup de revolver, c'est moi qui l'ai reçu le 1er janvier dernier.

» Transporté et soigné dans une clinique, j'ai refusé de porter plainte, bien que la balle ait profondément pénétré dans ma poitrine, à quelques millimètres du cœur.

» Je sens qu'on me soupçonne sourdement. Le lendemain du drame, M. Varna me congédiait par lettre recommandée; d'innombrables lettres anonymes m'accusent. C'est épouvantable. »

Le raid de l'escadre aérienne Vuillemin

Rabat, 2 novembre. — Le général Vuillemin, commandant de l'aviation du Maroc et chef de l'escadre aérienne qui va visiter l'Afrique Française, est arrivé à Rabat, venant d'Istres, à bord de son avion personnel, amenant au Maroc sa famille et est parti pour la France.

Le commandant Pelletier d'Oisy — Le commandant Delaitre
qui feront partie de l'escadrille

(Photo N. Y. T.)
Le lieut.-colonel Régnot — Le lieut.-colonel Girier

Le général a déclaré que son escadre quittera Istres, sauf temps défavorable, le 6 novembre prochain, et sera le même jour à Los Alcazares (Carthagène). Elle en repartira le 7 novembre, à 10 heures, pour Rabat, où elle compte arriver à 15 heures. L'escadre séjournera à Rabat deux jours et s'envolera le 9 novembre, à 7 heures, pour Colomb-Béchar.

Une grande réception se prépare à Rabat pour l'arrivée de l'escadre aérienne Vuillemin, avec participation du 37e d'aviation et de toute la population, ainsi que de l'aviation civile et touristique du Maroc.

M. Urbain Blanc, délégué à la résidence générale, se rendra sur le terrain pour apporter au général Vuillemin et à ses coéquipiers le salut du gouvernement du protectorat.

Les funérailles des trois victimes du "Biarritz"

Paris, 2 novembre. — Dans la chapelle Saint-Louis des Invalides, sous la double rangée des trophées de drapeaux, pris à l'ennemi, les trois bières de l'équipage du « Biarritz », le capitaine de Verneilh, le radio Boulmy et le mécanicien Le Bas, sont alignées dans le chœur, décoré de faisceaux de drapeaux tricolores, recouvertes elles-mêmes du drapeau national.

D'immenses couronnes de fleurs naturelles sont déposées à même la dalle. Toutes n'ont pu trouver place devant l'autel.

La cérémonie des obsèques solennelles des aviateurs a commencé à 11 h. 30. L'abbé du Verneuil officiait. L'absoute a été donnée par le chanoine Verderie, curé de Sainte-Clotilde.

Dans l'immense nef, derrière les familles éplorées, avaient pris place des délégations de l'Association nationale des officiers de réserve, de l'Union des sous-officiers de réserve, du personnel navigant de la base maritime d'Orly, d'une délégation du personnel des usines, conduite par le constructeur René Couzinet et M. Senèque, directeur des établissements.

M. Delesalle, sous-secrétaire d'Etat à l'air, représentait le gouvernement. M. Chiappe, préfet de police, assistait aux obèques, ainsi que le général Hergault, du conseil supérieur de la guerre; les généraux Marisux, directeur du musée de l'armée; Massenet de Marancourt, inspecteur de l'aviation de chasse; Blaise, de l'état-major du maréchal Pétain; Houdemon. De nombreux aviateurs, parmi lesquels Mermoz, Landry, Gaubert, etc.

Après la cérémonie, à la demande des familles, aucun discours n'a été prononcé. En fourgons automobiles, les cercueils du capitaine de Verneilh et du radiotélégraphiste Boulmy ont été dirigés sur Bordeaux; celui du mécanicien Lebas, sur Versailles, où auront lieu les inhumations.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 1933

PAGE I. — *La croisière aérienne à travers l'Afrique.* — Conte de Toussaint: *Le bouquet du gardien* (Marc Langlais). — *Les manifestations officielles de la Toussaint.*

PAGE II. — *L'aventure de M. Pelochet* (Roger Régis). — *L'installation de M. l'abbé Défosses, nouveau curé de Saint-Sépulcre, à Roubaix.* — *Le Congrès catholique de Lille.* — *La bénédiction du nouveau drapeau du cercle Saint-Paul, à Toufflers.*

PAGE III. — *Les sports.*

PAGE IV. — *La fête des combattants volontaires, à Lille.* — *L'inauguration du monument aux morts d'Estaires.*

PAGE V. — *La Page de la famille.*

PAGE VI. — *La petite Moune*, roman (Henri Ardel).

PAGE VII. — *Le vœu de Zabeth*, roman (Pierre Alciette).

PAGE VIII. — *La stérilisation des gants et doigtiers.*

LE NUMERO : DIX PAGES VINGT CENTIMES

Un jeune homme se tue en tombant dans le port de Calais

Un jeune homme d'une quinzaine d'années, dont on ignore l'identité, qui pêchait du haut du quai de la gare maritime, à Calais, est tombé sur le pont d'un chalutier et s'est tué.

UN ENFANT EST ÉCRASÉ ENTRE DEUX WAGONS AUX MINES DE COURRIÈRES

Un groupe de jeunes Polonais s'amusait, jeudi matin, près d'un embranchement de voies ferrées conduisant aux mines de Courrières. L'un d'eux, Joseph Bialockik, 11 ans, qui ramassait des morceaux de charbon, a été surpris par un wagon refoulé par une locomotive, et écrasé entre ce wagon et un autre en stationnement.

L'enfant a eu la cage thoracique écrasée. On le conduisit chez lui, mais il succomba en cours de route.

— A Strasbourg, au milieu d'une grande affluence, ont eu lieu les obsèques du patriote alsacien Frédéric Kiefer, qui avait organisé la grandiose réception des troupes françaises, à Strasbourg, en novembre 1918. Il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses autres décorations françaises.

— De Charleville: Dans un établissement industriel, à Mohon, un jeune ouvrier, M. Ernest Collet, 19 ans, demeurant à Mohon, était monté sur une toiture qui s'est effondrée sous son poids. L'ouvrier tomba sur un fil de courant à haute tension et fut électrocuté. Lorsqu'on a pu le dégager, il était mort.

— On mande de La Valette à l'Agence Reuter que le gouverneur de Malte a publié une proclamation déclarant que la situation présente un caractère exceptionnel et qu'en conséquence la Constitution est suspendue et le Parlement dissous.

— Mme Sirugue et sa fille, demeurant à Valentigney, avaient été gravement intoxiquées par un plat de champignons. Mme Sirugue a succombé. Sa fille est dans un état désespéré.

— D'après des rapports signés de foi, l'ouragan qui a soufflé sur le nord-ouest de la Jamaïque au début de la semaine, a fait dix victimes. La récolte de bananes de la région sinistrée a été détruite.

— L'avion allemand qui a établi la première liaison Berlin-Cadix, prolongée, par hydravions, sur l'Amérique du Sud, a effectué le voyage retour et s'est posé sur l'aérodrome de Marguene à 15 h. 32, ayant effectué le parcours Madrid-Tarragone, soit 960 kilomètres en 2 h. 50.

— Elie Corrière, professeur de comptabilité, qui était détenu à la prison du Port du Hâ pour le meurtre de son beau-père, a tenté de se suicider en se jetant dans le vide. Il a été relevé très grièvement blessé et transporté à l'hôpital Saint-André dans un état désespéré.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 79.37; sur Bruxelles, 222.75; Esc. hors banque, 0 13/16, 0 7/8; Prêt à court terme, 0 1/2.

New-York: Sur Paris, 6.06 1/2; sur Londres, 4.85 1/4; Câb. transf., 4.81 1/2; sur Bruxelles, 21.72.

Revue du marché de New-York

New-York, 2 novembre. — L'attention du Stock-Exchange a été concentrée aujourd'hui sur Washington et les opérations, en conséquence, ont été avec une extrême prudence. La tendance, cependant, a été notablement plus animée, et un certain nombre de petits gains ont été enregistrés en clôture. Les transactions ont porté sur 1.120.000 valeurs.

L'ouverture a été soutenue, mais une première baisse sous la conduite des valeurs minières et « bumides » a provoqué de nouvelles ventes. Le marché est devenu languissant et irrégulier. Les pétrolifères et les ferroviaires sont restées soutenues, mais les valeurs de services publics ont été tendance à la lourdeur.

Dans l'après-midi, le ton général a été ferme et un grand nombre de valeurs ont enregistré des gains de fractions à deux points. Il n'y a eu que peu d'acheteurs mais les offres ont été rares.

Les fluctuations de prix ont été modérées au cours des dernières transactions et la clôture a été irrégulière. Socony Vacuum Corpn a déclaré un dividende de 25 cents. Le dernier paiement avait été de 10 cents le 15 mars.

Dernière Heure

LA LOTERIE NATIONALE

L'impôt de 16 % ne sera pas perçu sur les sommes revenant éventuellement à des associés

Paris 2 novembre. — De nombreuses personnes se sont associées pour acheter des carnets de billets de la loterie nationale. Si elles gagnent, les sommes qu'elles toucheront sont passibles de la taxe de 16 % sur le revenu des valeurs mobilières appartenant à une association.

Mais, dans le but de ne pas mettre obstacle à la souscription, l'administration fiscale vient de décider qu'il ne serait pas insisté sur le recouvrement de cet impôt dans tous les cas où il s'agit de sociétés spécialement formées en vue de l'acquisition de billets, et non de sociétés commerciales de droit commun plaçant des fonds dans l'achat de billets et répartissant ensuite le produit des lots, accessoirement à une distribution ordinaire de bénéfices sociaux.

Les achats d'or des Etats-Unis

Washington, 2 novembre. — L'administration du Président Roosevelt vient de faire aujourd'hui un pas de plus dans sa politique de manipulation monétaire et son intervention sur le marché international de l'or.

L'administration a décidé, en effet, non seulement d'acheter l'or à l'étranger, mais encore d'acheter l'or qui serait importé aux Etats-Unis. Cette décision présente un intérêt capital et explique le fait que le prix de l'or a monté aujourd'hui à Londres presque au niveau du cours arbitrairement fixé aux Etats-Unis par la Reconstruction Finance Corporation.

L'importance de cette mesure réside dans le fait que les Etats-Unis, en offrant d'acheter l'or qui serait importé dans leur pays à un cours qu'ils pourraient fixer au-dessus de celui du marché libre de l'or à Londres seront en mesure de dicter le cours international de l'or.

La prime offerte pour l'or par les Etats-Unis entraînera la création d'un marché d'arbitrage pour l'or et sera de nature à attirer aux Etats-Unis des quantités importantes d'or qui seront payées en dollars sans que la Banque de réserve fédérale de New-York soit obligée de passer par l'intermédiaire des marchés de change étrangers.

Le Congrès national des bénéficiaires d'habitations à bon marché

Paris, 2 novembre. — Le congrès national des assujettis aux lois Ribot et Loucheur, organisé par l'Association générale des assujettis de Paris, et la Fédération de la région du Nord tiendra ses assises à Paris, les 11 et 12 novembre.

A l'ordre du jour de cet important congrès qui groupera les délégués de 20 associations notamment de Paris, Lille, Strasbourg, Nancy, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Le Havre, Rouen, Clermont-Ferrand, représentant plus de 60.000 assujettis figurera la création d'une fédération nationale de tous les assujettis de France et d'Algérie qui poursuivra la réalisation d'un programme commun de revendications.

Dernières nouvelles sportives

CYCLISME

Le Grand Prix de Bone

Sétif, 2 novembre. — La quatrième étape du Grand Prix de Bone disputée sur le parcours Djedjelli-Sétif comportait 140 km. d'un itinéraire assez accidenté. Par suite de crevaisons et de chutes de nombreux favoris se trouvèrent rétrogrades à l'arrivée. Néanmoins celle-ci fut disputée au sprint par six hommes. Dadet, de Bourges, vainqueur de la première étape battit nettement ses adversaires.

Résultats: 1. Dadet, 2. Mécheby, 3. Bettini, 4. Abbâ, 5. Aymard, 6. Dimaglio. Puis un peloton d'une dizaine de coureurs parmi lesquels Brouzon. Au classement général c'est l'Algérien Méchaby qui prend la tête.

Demain, cinquième étape: Sétif-Batna, 172 km.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 2 novembre.

Importations, 4.290; Américain, baisse 2; Brésilien, baisse 2; Egyptien, baisse 2-6.

	New-York			Nouv. orl.		New-Orléans	
Temps	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp....	9.75	9.75	—.—	—.—		9.45	9.48
Nov....	9.45	9.46	—.—	—.—		—.—	—.—
Déc....	9.55	9.56	—.—	—.—		9.49	9.58
Janvier	9.61	9.63	—.—	—.—		9.58	9.61
Février	9.68	9.69	—.—	—.—		—.—	—.—
Mars...	9.76	9.78	—.—	—.—		9.73	9.77
Avril...	9.81	9.84	—.—	—.—		—.—	—.—
Mai....	9.87	9.91	—.—	—.—		9.86	9.90
Juin....	9.95	9.97	—.—	—.—		—.—	—.—
Juillet..	10.04	10.04	—.—	—.—		9.98	10.01
Août....	—.—	—.—	—.—	—.—		—.—	—.—
Sept....	—.—	—.—	—.—	—.—		10.11	10.15
Octobre	10.19	10.21	—.—	—.—		10.14	10.15

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne 13.000; France et Continent, 29.000; Japon et Chine, 1.000.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 330; A terme: Sur décembre, 133; janvier, 132; mars, 136; mai, 143; juillet, 149; septembre, 153. — Ventes, 8.000 tonnes.

S.E. le cardinal Liénart présidera le pèlerinage à Lourdes des anciens combattants français

Sur l'initiative de l'abbé Bergey, ancien député un pèlerinage d'anciens combattants français a été organisé pour les 4 et 5 novembre à Lourdes sous la présidence du Cardinal Liénart, Evêque de Lille, ancien combattant.

Le but du pèlerinage est de grouper les forces combattantes autour de la grotte de Lourdes pour prier pour les blessés et les malades, victimes de la guerre, pour la France et la paix. Le Cardinal Liénart entouré de nombreux prélats, tous anciens combattants, de Mgr Gerlier, Evêque de Tarbes et de Lourdes présidera de nombreuses cérémonies.

Le général de Castelnau prononcera dimanche une allocution sur le parvis du Rosaire.

UN GRAVE ACCIDENT DE CHASSE DANS LE BOULONNAIS

Mercredi matin, M. Henri Forestier, 18 ans, fils d'un cultivateur de Wirwignies, près de Desvres, chassait à proximité de la ferme de ses parents.

Pour tirer un lapin, il traversa une haie en traînant son fusil derrière lui. Mais la gâchette accrocha une ronce et le coup partit. Le jeune homme eut la main gauche déchiquetée et l'avant-bras fut aussi très atteint.

On le conduisit dans une clinique de Boulogne, où il dut subir l'amputation de la main gauche.

Jeudi matin, son état était considéré comme sérieux.

Un entrepreneur amiénois est arrêté à Paris pour escroqueries

Les plaintes émanent de clients de Lille Roubaix et Tourcoing

L'arrestation, à Paris, d'un entrepreneur amiénois, M. Robert Merbet, 32 ans, demeurant rue Baillon, à Amiens, vient d'amener la découverte d'une vaste escroquerie qui se chiffrerait, d'après les premiers éléments du dossier, à plusieurs centaines de mille francs.

M. Merbet, qui était directeur d'une des succursales de la société de transports automobiles *Nord Rapid*, est accusé d'avoir émis de nombreux chèques sans provision, d'avoir commis des abus de confiance et d'avoir pratiqué divers vols et escroqueries.

Une dizaine de plaintes ont été recueillies, émanant de Roubaix, Lille, Tourcoing, etc...

Merbet avait aussi organisé un système de vols dans les garages où ses camions passaient la nuit. Subrepticement, il chargeait dans ces voitures pneus, pièces détachées, outillage, etc.. qu'il pouvait trouver à sa portée et les revendait.

C'est la plainte d'un Amiénois qui fit découvrir le pot-aux-roses. Merbet, qui s'était enfui à Paris, a été arrêté sur mandat du Parquet.

On s'attend à de nouvelles plaintes. Il est actuellement impossible de fixer exactement le montant des vols et escroqueries.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 3 novembre :

Aujourd'hui, saint Hubert; demain, saint Charles.

Soleil: Lever, 6 h. 41; coucher, 16 h. 29.

Lune: Pleine du 2; dernier quartier le 10.

Prévisions météorologiques pour la journée du 3 (région Nord): Temps médiocre, ciel très nuageux couvert ou couvert avec pluies intermittentes et averses; vent fort du Nord-Ouest, maximum en baisse.

Caisse d'Epargne de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 h. à 11 h., à la Crèche de la rue Marie-Bukiner, 31, boulevard Gambetta.

Bains Municipaux: Piscine: de 9 à 12 h. et de 15 à 19 h. 30; Baignoires: aux mêmes heures.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Après l'incendie de la rue des Fleurs

Comment le feu a-t-il pris naissance ?

Nous avons relaté hier, l'incendie qui s'est déclaré au cours de la soirée de mercredi, chez Mme Clémence Stockman, marchande d'article de bonneterie, 93, rue des Fleurs.

Nous avons fait remarquer également combien semblait bizarre cet incendie dont l'origine est encore maintenant inconnue. On sait que l'on trouva disséminés dans plusieurs pièces du 1er étage des linges imbibés d'essence et naturellement la présence de ces déchets attira l'attention de M. Puel, commissaire de police de permanence, qui ouvrit une enquête afin de déterminer les causes exactes de cet incendie. Le feu, d'ailleurs, ne fit que peu de dégâts grâce à l'intervention rapide des pompiers.

Au moment de l'incendie, Mme Stockman n'était pas chez elle et c'est une voisine qui savait où la trouver qui alla la chercher en taxi. Fort heureusement, une fenêtre du 1er étage était ouverte et c'est par là que les pompiers purent entrer et éteindre le feu.

M. Puel chercha à savoir d'où provenaient les chiffons imbibés d'essence que l'on trouva dans les chambres et qui firent penser à la malveillance. La déposition de Mme Stockman éclaircit ce point. Ces chiffons, en effet, servent à celle-ci pour nettoyer à l'essence et à l'encaustique le linoléum des chambres.

Une fois ce travail terminé, Mme Stockman remise ces déchets dans une soupente, sous l'escalier. Mais pourquoi les a-t-on trouvé éparpillés dans les pièces?

On peut expliquer ainsi cette anomalie: Quand les pompiers arrivèrent, ils constatèrent que le foyer de l'incendie se trouvait précisément dans cette soupente. Quelqu'un sans doute voulut déblayer le terrain et l'on donna des coups de pied dans ces chiffons, les éparpillant ainsi un peu partout. Ensuite, les curieux, les sauveteurs bénévoles, auront fait le reste, sans s'en apercevoir.

Evidemment, cela explique bien des choses, mais ne dit pas comment et pourquoi le feu a pris dans cette soupente. Là, on se perd en conjectures, la maison étant vide de locataire — Mme Stockman avait quitté son domicile vers 11 h.

Le feu avait-il couvé presque toute la journée dans ces chiffons imprégnés d'essence? C'est peu probable. Il ne peut être question non plus d'une combustion spontanée. Alors, on ne comprend pas...

Il y a encore la question de ces bouts d'amadou dont ne ne s'explique pas la présence pour le moins étonnante.

Quoi qu'il en soit, on ne croit pas voir là un incendie criminel. Mais néanmoins, M. Puel continue son enquête pour en acquérir l'absolue certitude.

Halle Flipo. ½ kg Port-Salut extra, 7.50.

DES ELECTIONS AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Des élections complémentaires auront lieu le dimanche 5 novembre, pour remplacer deux membres patrons démissionnaires de la section commerciale.

Les candidats sont: 1re catégorie, M. Henri Sonneville, négociant en tissus; 2e catégorie, M. Henri Salembier, brasseur.

Les électeurs sont instamment priés de bien vouloir voter dès le premier tour de scrutin. Ils pourront ainsi témoigner leur sympathie à ceux qui se dévouent pour la cause prud'homale et ils éviteront le dérangement d'un second tour de scrutin.

Le bureau de vote sera installé à la Mairie de Roubaix, salle des adjudications, de 9 à 17 h.

Les habitants de Croix, Wasquehal et Wattrelos voteront également à la Mairie de Roubaix.

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE CONVAINCU pour acheter votre chapeau chez **BALTUS.** Achetez le d'abord et vous reviendrez : 7, rue de la Gare, Rx. 906

LES FONDATIONS COGNACQ-JAY

Les familles nombreuses désirant concourir pour l'une ou l'autre des fondations Cognacq-Jay, peuvent s'adresser au Secrétariat des familles, 17, rue des Champs, à Roubaix. Le Secrétariat leur donnera tous les renseignements détaillés concernant ces deux fondations, et se chargera (gratuitement) de la confection et de l'introduction des dossiers. Le bureau est ouvert tous les jours de 9 à 16 h., il est fermé le dimanche et le lundi à midi.

Voici les conditions strictement imposées pour concourir aux deux fondations: Pour la première fondation de 25.000 fr. (familles composées d'au moins 9 enfants vivants et du même lit), les père et mère devront être vivants, nés français, et n'avoir atteint, ni l'un ni l'autre, l'âge de 45 ans au 1er janvier de l'année du concours, c'est-à-dire au 1er janvier qui suit l'envoi du dossier. Une fois que les parents (ou l'un d'eux) ont atteint 45 ans, ils sont définitivement exclus du concours.

Pour la deuxième fondation de 10.000 fr. (familles composées d'au moins cinq enfants vivants nés de parents français et du même lit), les père et mère devront être vivants et n'avoir atteint, ni l'un ni l'autre, l'âge de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours, c'est-à-dire au 1er janvier qui suit l'envoi du dossier. Lorsqu'ils ont atteint cet âge, ils sont définitivement exclus du concours.

Les dossiers doivent être parvenus au Secrétariat de l'Institut de France, 23, quai Conti, à Paris), avant le 1er janvier de chaque année.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nais. 011

L'EXPOSITION DE T.S.F.

L'Exposition de T.S.F. s'est clôturée le 1er novembre après avoir obtenu un très grand succès.

Les exposants de ce 9e Salon ont voulu en ce jour de Toussaint, commémorer le souvenir de leur chers disparus.

Réunis au siège du Radio-Club, ils se rendirent au pied du Monument aux morts, où M. Tricoit, leur délégué, y déposa une magnifique gerbe de fleurs.

Avant que se soient éteint les échos de cette belle manifestation scientifique, le Comité organisateur du Radio-Club du Nord de la France, ainsi que tous les exposants, remercient vivement toutes les personnes et toutes les organisations qui leur ont apporté leur précieux concours, ainsi que la Ville de Roubaix, le « Journal de Roubaix », qui ont bien voulu accorder à cette exposition leur patronage, et qui ont contribué ainsi au succès de cette manifestation.

Avant la fermeture de l'Exposition, il fut procédé au tirage des tombolas gratuites entre tous les visiteurs du Salon. Tous les lots furent généreusement offerts par les exposants. Voici les numéros gagnants:

Tombola des billets d'entrée: 7.510 7.689 8.024 7.475 7.641 5.124 12.233 8.303 576 3.252 7.417 9.623 7.701 7.266 7.396 7.979

Tombola des billets d'annonce lancés en ville: 12.533 21.010 13.664 12.671 10.938 27.315 19.572

Ces lots sont à réclamer au siège social du R.C.N.F., 55, rue du Maréchal-Foch à Roubaix, jusqu'au 30 novembre.

Feuilletons de « Journal de Roubaix » du 3 novembre 1933 N° 1.

LA DOL D'UN CŒUR

PAR CONCHA DE LYS

I

Les yeux

La main sur l'écoute, serrant la voile dont la tension inclinait la barque jusqu'à frôler l'eau de son bordage, Maxime Lostal, livrant cœur à sa verve de Méridional, devisait avec Armande Varanges, posée un peu de biais, sur le banc, à son côté.

A l'arrière, le coude à la barre, se tenait Renaud de Locronan, Celte aux yeux de rêve, au sourire discret noyé sous la moustache guidée qui seyait à sa physionomie virile.

Fourché à l'avant, Bertrand Varanges, frère cadet d'Armande, regardait la vague se fendre sous la morsure de l'étrave et se reformer sur les flancs en nappes frangées d'écume.

Un gai soleil riait aux facettes des flots; leur azur tendre reflétait la sérénité du ciel. La brise ridait la moire déroulée des lames que la barque chevauchait d'un souple élan, en égrenant un gazouillis dans son sillage. De fraîches gouttelettes, jaillies des embruns, perlaient, en gemmes scintillantes aux frisons dorés de la jeune fille, qui moussaient autour de la toque où s'emprisonnait mal sa chevelure révoltée.

Né sur la côte, sans cesse à courir l'aventure avec les pêcheurs de son village, Renaud de Locronan avait auquis les qualités d'un vrai marin. Aussi avait-il décliné, moyennant un bon pourboire, le concours du patron de la barque et avait-il pris la mer, au mépris des règlements, avec ses seuls amis, afin d'être mieux entre soi et libres de leurs mouvements.

Au fond du bateau, un panier de provisions dénonçait le projet d'un déjeuner en plein air, et Renaud manœuvrait en vue d'aborder la cale de l'île aux Moines où les excursionnistes avaient décidé de faire escale.

Amusée tout d'abord par le bavardage du Provençal, Armande, peu à peu, en éprouva une lassitude. Elle laissa d'abord tomber la conversation en cessant d'y répliquer, mais Maxime ne s'en troubla pas, étant homme à parler pour deux.

Sans affectation, la jeune fille se leva comme pour se détendre et, se glissant sous la voile, vint à l'avant, rejoindre son frère qui, les mains abandonnées au fil de l'eau, cueillait, au passage, les algues flottantes. Là, elle se posa, face à l'arrière, et, à l'abri de l'écran mobile tendu entre elle et ses compagnons, les observa l'un et l'autre de regards furtifs mais pénétrants.

A cheval sur le banc qu'elle avait déserté, Maxime Lostal entreprenait maintenant Renaud de Locronan appuyé à la barre. Toutefois, la tête du Provençal virait fréquemment vers l'avant pour entrevoir Armande, par échappées, au gré des flottements de la voile; dans ce dessein, il relâchait et successivement raidissait l'écoute d'un geste qui semblait distrait.

Le profil du jeune homme se découpait net et hardi sur l'horizon, mettant en valeur la vivacité de son œil noir, l'arête fine de son nez, l'arc dessiné par sa lèvre rase. Maxime Lostal était petit et musclé, de tournure élégante et tout en lui pétillait de vie et d'ardeur.

Renaud se montrait de face, taillé en force, le visage aux traits nobles, au front puissant, aux yeux couleur de mer et embués de rêve. La bouche s'estompait sous la longue moustache qui encadrait de ses coulées fauves. Rien qu'à sa pose, on devinait la fermeté de la main, au geste lent mais assuré. Il répondait comme par condescendance aux saillies de son camarade, par phrases brèves, non qu'il méprisât la galeté, mais, chez lui, la joie même devait être grave.

Aux attentions dont l'entouraient les deux jeunes hommes, bien que différentes, comme l'étaient elles-mêmes leurs deux natures, Armande n'avait pu se méprendre sur le sentiment qu'elle leur inspirait. Depuis plus d'un mois, la vie libre des stations balnéaires avait engendré une intimité, née de sympathies réciproques, entre Renaud, Maxime et Bertrand.

Armande, ayant son frère pour compagnon naturel, avait été entraînée dans l'orbite des jeunes gens, ravie d'avoir en eux d'aimables partenaires de tennis.

A la suite de parties qui les avaient mis en contact, du rapprochement quotidien des repas, des rencontres permanentes sur la petite plage de Trestignel, ravissante mais exiguë, leur groupe s'était définitivement formé.

Ensemble, on parcourait le pays à bicyclette, on organisait des excursions dans les environs et des promenades en mer. Bien que la vanité ne fût pas son défaut, Armande se plaisait à être la petite reine d'une cour dans laquelle les deux jeunes hommes les plus en vue des hôtes de la station, rivalisaient pour elle de prévenances et se disputaient sa conquête.

Quel serait l'élu ?... Elle les observait l'un et l'autre, et elle n'avait pas encore fixé ses préférences.

Armande n'avait auprès d'elle personne à qui se confier et susceptible de la guider dans son jugement. Son père, ancien magistrat, lui imposait trop pour qu'elle fît appel à sa direction. Elle le présentait, sans le juger, ce qu'il était réellement: un esprit droit mais étroit, déformé par le pli professionnel et prêt à tout régler par des attendus motivés. Dans tout com paraissant devant lui, il voyait un accusé, dans tout accusé un coupable.

Les fonctions de ministère public ont trop fréquemment tendance à aiguiller l'accusateur vers les seuls éléments de condamnation et d'écarter, presque sans examen ceux en faveur de la défense.

Chez M. Varanges, même dans la vie courante, c'était toujours l'ancien procureur qui posait la question, prononçait la sentence et n'admettait guère que l'on discutât son verdict. Il ne pouvait donc pas être le conseiller à qui s'adresserait la jeune fille.

Sa mère, alors ? Hélas ! la pauvre femme, annihilée par un mari autoritaire, souffreteuse d'autre part, viv